

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°10
Séance du 15 Avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le **quinze avril à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en web conférence et à la salle de conseil à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents :

En salle de conseil : Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Gaëlle LABALME, Emile LIEBAUD, Karine MOMMESSIN, Evelyne MONFRAY, Marianne MORSLI, Roger RIBOLLET, Gilles Vatoux, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Mme Karine POTHIER donne pouvoir à Sophie GUINET
Franck RAMPON donne pouvoir à Emile LIEBAUD

Absents:

Nombre de conseillers en exercice : **15**
Date de la convocation : 8 Avril 2022

Présents et représentés : **15**
Date d'affichage : 8 Avril 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Dominique VIOT a été nommé secrétaire de séance.

N°10 : Adoption du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021 de la commune a été réalisée par le Receveur Municipal de Chatillon sur Chalaronne, Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune,
CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Maire et des comptes du Receveur Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le Receveur municipal, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,**
- **Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes,**
- **Autorise le Maire à signer le compte de gestion 2021**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

